



ASSAD Rives de la Loire et du Cher

Association loi 1901 à but non lucratif

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI : le rapport moral du Président

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs
Chers adhérents, chers amis,

Cela fait maintenant une année que notre siège a déménagé dans ces beaux locaux à Nazelles Négron, grâce à l'aide de la Communauté de Communes; ces locaux sont conformes pour exercer notre activité, adaptés à l'accueil d'un public dépendant et vont permettre le renouvellement de nos autorisations de service d'Aide à Domicile. C'était en effet une des conditions pour poursuivre notre activité.

Nos « voisins et amis » les associations de l'ASSAD-HAD Touraine, SESSAD et organisme de formation de l'AFTEC, qui sont avec nous dans ce bâtiment, apportent des services complémentaires et vont permettre à l'avenir des projets communs.

Il a bien fallu une année pour cette installation, déménager notre siège n'était pas une mince affaire : 35 ans de vie associative ne se bougent pas comme cela !

Cela a créé évidemment des perturbations dans l'activité ; le personnel administratif avec les intervenants aides à domicile ont mis toute leur énergie pour que les personnes aidées ne soient pas trop bousculées dans leurs habitudes; leur professionnalisme a été remarquable. Au nom du Conseil d'administration, je les félicite.

Maintenant que notre installation au Bâtiment François 1^{er} est effective, il nous faut décider du devenir de nos anciens bureaux.

La petite maison du 18 Quai du Général de Gaulle d'Amboise a fait œuvre utile. Nos prédécesseurs avaient été bien inspirés de l'acquérir car cela a contribué à la pérennisation et au développement de l'ASSAD. Nous les remercions ici.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas entretenir un bâtiment qui ne sert plus car il ne correspond plus à notre objet social. C'est pourquoi, le Conseil d'administration a décidé de proposer en Assemblée Générale extraordinaire la vente de ce dernier. Ce bâtiment pourra ainsi être valorisé d'une autre façon et il aura une « deuxième vie ».

L'année 2015 a été une année mouvementée puisque nous avons repris l'activité d'une société en redressement judiciaire par jugement du Tribunal du Commerce de Blois en Janvier 2015: 25 salariés repris pour l'aide à domicile auprès d'une centaine de personnes aidées sur le secteur de Vendôme.

Cette extension correspondait à la poursuite de notre implantation dans le Loir et Cher, commencée en 2010 sur Montrichard et Onzain.

La reprise a été compliquée parce-que nous avons découvert des salariés en souffrance, angoissés d'avoir vécu un redressement judiciaire, ainsi que des mauvaises surprises « des cadavres dans le placard ! » qui expliquent une partie de notre déficit. Toute l'année 2015 a été consacrée au rééquilibrage de l'activité sur Vendôme et à la réorganisation du travail des salariés. Là encore, le personnel administratif de l'antenne a « tenu le coup » et les aides à domiciles, rassurées et sécurisées, ont assuré la continuité du travail. Un grand merci pour toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette reprise et n'ont pas ménagé leurs efforts.

Je dois souligner que cette extension n'aurait pas été possible sans le soutien du réseau UNA Indre et Loire : en effet, le conseil d'administration de l'Union départementale a voté à l'unanimité une aide financière et, tout au long de l'année, les services de l'ASSAD-HAD nous ont apporté leurs compétences en matière de gestion du personnel, ce qui nous a été d'un grand secours. De même, Centric'actif a soutenu notre projet.

La solidarité de notre Union Départementale nous réjouit et, j'en suis certain maintenant, se poursuivra dans des projets que nous mènerons ensemble. Un grand merci à Mme Briet, Présidente de l'Union Départementale et à tous les Présidents et Directeurs des ASSAD d'Indre et Loire.



ASSAD Rives de la Loire et du Cher

Association loi 1901 à but non lucratif

Au vu du bilan de l'activité et du bilan financier, nous constatons une mauvaise année 2015 avec une baisse d'activité sur tous nos secteurs et un déficit important, dû en bonne partie aux charges exceptionnelles de la reprise de l'activité sur le Loir et Cher et à l'équipement du bâtiment François 1^{er}, charges qui diminuent en 2016 jusqu'à disparaître en 2017.

Heureusement, le travail se stabilise cette année et nous devrions maintenant poursuivre un développement plus harmonieux et plus serein.

Cependant, un déficit structurel perdure dû à la baisse d'activité prestataire et mandataire et à l'augmentation de la dépendance.

Les deux sont liées : en effet, les heures attribuées par les caisses de retraite, concernant les personnes semi-dépendantes, continuent à baisser, générant une part de plus en plus importante de notre activité sur les heures de l'APA ou PCH attribués par les Conseils départementaux pour des personnes plus dépendantes. Cela produit une activité instable, avec des hausses et des baisses non maîtrisables entraînant une lourdeur de gestion : de plus en plus de demandes à mettre en place chaque année, mais pour des périodes de plus en plus courtes avec des plannings complexes occasionnant l'augmentation des coûts de déplacements des intervenants et un travail supplémentaire pour le personnel encadrant.

L'activité peut donc baisser ou augmenter brutalement, alors que la charge de travail et les coûts de structure et salaires restent ! De l'autre côté, les financements publics diminuent. Le risque s'accroît chaque année.

Or, l'aide à domicile auprès des personnes dépendantes est notre « cœur de métier ». Le personnel, bien formé, bien organisé, est capable d'assurer le maintien à domicile des personnes dépendantes qui est un enjeu majeur pour notre société.

C'est pourquoi, pour maintenir la pérennité en même temps que la qualité de notre activité, il devient urgent de nous armer pour préparer l'avenir : nous le ferons avec notre réseau, grâce au programme de modernisation UNA, au projet d'établissement commun aux ASSAD, au travail collectif sur les nouveaux dispositifs de la Loi sur le vieillissement, tel que le SPASAD qui doit regrouper sur les territoires l'aide (les ASSAD) et le soin (les SSIAD) à domicile.

De même, pour pérenniser nos financements par les partenaires tels que les Conseils Départementaux, nous devons nous réorganiser pour rationaliser nos coûts de structure, sans doute par des mutualisations de services (ressources humaines, informatique ...). Nous venons d'avoir un audit du Conseil départemental de l'Indre et Loire pour le CPOM et attendons les résultats.

Il nous faut également relever les défis de demain et trouver des solutions innovantes pour diversifier notre offre de service : ce sont les partenariats avec d'autres associations, la Silver Economy dans le Vendômois, l'intermédiation à la gestion locative sociale avec la Mairie de Nazelles Négron. Je remercie les partenaires de leur implication.

Enfin et surtout, il nous faut conserver et valoriser l'entraide et la solidarité qui caractérisent le monde associatif. C'est le rôle de tous les acteurs, et en particulier des bénévoles qui apportent leur soutien auprès des personnes aidées. Nous avons commencé en 2015 nos visites de courtoisies, grâce aux bénévoles du Conseil d'administration. Dans le projet d'Etablissement, nous réaffirmerons le rôle du bénévolat que l'on oublie trop souvent dans notre société de consommation. Je voudrais remercier ici mes amis du Conseil d'administration pour leur engagement et leur soutien.

Je vous remercie de votre présence ce jour, cela montre votre attachement à notre association et à ses valeurs de solidarité au service des personnes les plus dépendantes et je remercie tous les partenaires qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et soutien.

Solidairement vôtre !

Le Président, René Pinon



Le Rapport d'activité 2015

Activité prestataire :

Secteur d'Amboise : le secteur historique de l'ASSAD depuis 1977 : 12 Communes rives droite et gauche de la Loire en territoire semi-urbain
52 aides à domiciles
57 176 heures annuelles

Extension de l'ASSAD en 2010
Secteur de Onzain : 7 communes
Secteur de Montrichard :
11 communes en territoire rural
14 aides à domiciles : 9 296 heures

Secteur de Vendôme en 2015 au Nord-Ouest du Loir et Cher : 35 communes en territoire rural sur Vendôme, Mondoubleau et Montoire sur le Loir
25 aides à domiciles 17 250 heures annuelles

Nombre de personnes aidées sur l'année : 741 personnes aidées sur le secteur d'Amboise, 73 sur le secteur d'Onzain et Montrichard et 133 sur le secteur de Vendôme

Activité mandataire essentiellement sur le secteur d'Amboise : 7 183 heures annuelles pour 41 personnes aidées

Effectifs prestataires : 52 aides à domiciles sur le secteur d'Amboise, 14 sur Montrichard-Onzain, et 24 sur le secteur de Vendôme

Effectifs mandataire : 11 assistantes de vie

Effectifs administratifs : 4 responsables de secteur, 2 assistants aux plannings et à la gestion, 1 comptable et 1 directrice

Le bilan de l'année 2015

Produits d'exploitation : 2 073 836€, dont produits des services de 1 897 565€

Charges d'exploitation : 2 142 056€, dont salaires et traitements de 1 405 693€

Une année déficitaire de 68 220€ sur l'exercice 2015 qui s'explique par des charges exceptionnelles dûes à la reprise de Vendôme (congrés payés, frais d'actes juridiques, emprunt repris ...) et aux frais de déménagement du siège (équipements, informatique ...), mais aussi par un déficit structurel dû à la faible activité du service mandataire inférieure aux charges fixes et à la gestion complexe du prestataire des heures de l'APA et de la PCH occasionnant une augmentation des frais de déplacement et des temps de gestion

Mesures pour lutter contre les déficits : Apport financier par le réseau UNA et Centr'actif à hauteur de 80000€, Sollicitation en 2016 du fonds de restructuration de la Caisse de Solidarité à l'autonomie, recherche d'économie sur les coûts de structures prestataires et mandataire.

Travail interne à l'ASSAD : organisation du personnel sur les 3 secteurs (formation, recrutement)
Rationaliser le fonctionnement
Faire vivre le bâtiment François 1^{er}
Communiquer pour développer l'activité

Développer le travail en réseau avec les ASSAD

- Mener le SPASAD départemental
- Travailler à des mutualisations de services de gestion
- Fonder un projet d'Etablissement commun
- Travailler avec UNA 37 à une organisation par territoire

Le Conseil d'administration

Louis, Secrétaire,
M. PROUST Michel, Secrétaire-Adjoint,
Mme DUBOIS Françoise, Vice-Présidente
Mme BAUER Elisabeth, Trésorière,
M. VASSAUX Jean-Pierre, Trésorier-Adjoint,

Mme GUILLARD Marlène, Mairie de St Ouen les Vignes
M. LEVRET, Mairie d'Amboise
Mme MEUNIER Catherine, Mairie de Pocé sur Cisse
M. CHATELIER Richard, Maire de Nazelles Negron
M. CASSABE, Mairie de Saint Règle

M. PINON
René,
Président
M. GOHIER



Le Témoignage d'une auxiliaire de Vie sociale

Auxiliaire de vie sociale : un métier mal connu

Puisque l'occasion m'en a été donnée, je vais essayer de passer en revue les différents aspects de notre métier. Pour la petite histoire, lors de notre dernière réunion, avec les collègues nous avons évoqué le fait que notre profession n'était pas bien connue des usagers. J'ai posé une question et notre directrice m'a proposé d'en dire deux mots dans la lettre d'information.

Il est vrai que le métier a beaucoup évolué depuis une dizaine d'année. Par le passé l'aide à domicile n'était sollicitée que pour le ménage, mais les besoins sont de plus en plus orientés vers l'aide à la personne pour le maintien à domicile.

Aussi une formation d'auxiliaire de vie sociale a été créée en 2002 et un référentiel professionnel a été élaboré pour définir la façon dont nous devons intervenir et les activités qui font partie de notre métier. Cette formation dure 9 mois (du même niveau que celle d'aide-soignant) et aboutit à l'obtention d'un diplôme d'état.

Ce qui suit est extrait d'un article du figaro santé qui résume bien les différentes facettes du métier :
« L'auxiliaire de vie sociale assure un travail matériel, moral, social ou sanitaire visant à favoriser le maintien à domicile de la personne »... « Elle dispose de compétences, désormais certifiées, en matière de santé, hygiène, diététique et psychologie qui lui permettent d'accomplir des missions multiples, toutes visant à assister, soutenir et assurer le meilleur confort possible à la personne handicapée ou âgée .
L'auxiliaire de vie sociale exerce des fonctions tournant autour de l'accompagnement, de l'adaptation, du relationnel, de l'alerte et de la surveillance médicale »

L'auxiliaire de vie est un travailleur social qui facilite la vie quotidienne :

- Par l'accomplissement de tâches matérielles qui sont bien connues : nous sommes vos bras et vos jambes en ce qui concerne l'entretien courant de la maison, l'alimentation, l'accompagnement extérieur, la toilette et l'hygiène en général.
- Nous assurons également un soutien moral et social en ayant une capacité d'écoute, en faisant preuve d'empathie, en réconfortant, en distrayant. C'est aussi assurer une vie sociale et relationnelle. Nous veillons également au maintien ou au retour de l'autonomie et sommes attentives à l'isolement.
- Nous avons également un rôle de prévention, d'observation et d'information :
C'est être attentif aux capacités et difficultés de la personne, à ses besoins et à ses attentes et adapter l'accompagnement à sa situation.
C'est aussi être vigilant face à la maltraitance de personnes vulnérables.
Nous avons un rôle d'information et de conseils (hygiène, aménagement de l'espace de vie, sécurité, matériel médical adapté, aides, services de proximité....) pouvant proposer des solutions à l'usager et à ses proches.

Et pour finir je dirai que le savoir être est aussi important que le savoir-faire. Pour ma part j'aime l'idée du « faire ensemble » avec des échanges, de la concertation ce qui permet d'avoir une relation de confiance en respectant les habitudes de vie de chacun.

Nathalie
Auxiliaire de Vie Sociale